Chère consœur, cher confrère,

Les modifications profondes de la biologie médicale en France et de son exercice sont rapides et déstabilisantes pour la Profession. Aussi, nous souhaitons défendre l'avenir de la biologie médicale, et être acteurs du positionnement du pharmacien biologiste médical au sein du laboratoire de Biologie médicale, de l'équipe médicale et des réseaux de soins.

La section G de l'Ordre National des Pharmaciens se doit d'accompagner mais aussi d'anticiper toutes ces évolutions. Avec une équipe renouvelée ayant un exercice hospitalier dans des établissements de tailles et de missions différentes, dans des régions diverses, associant l'expérience et la jeunesse, nous voulons défendre en votre nom les valeurs de la Profession, seules garantes d'une maîtrise des transformations en cours et à venir.

Pour cela, nous nous engageons à :

- **Préserver l'autorité** du biologiste médical afin qu'il garde la maitrise sur l'organisation du laboratoire de biologie médicale en toute **indépendance**,
- **Défendre fermement l'expertise** du biologiste médical et son rôle de consultant en Biologie médicale au sein du laboratoire et des équipes médicales,
- Promouvoir la relation et le conseil auprès du patient dans les différentes phases de l'examen biologique, afin de positionner le biologiste médical au centre d'un parcours de soins de qualité, et soutenir un maillage territorial efficient.
- Soutenir et accompagner l'intégration des jeunes biologistes médicaux afin de préserver l'actuel et le futur de la biologie médicale et de nos laboratoires,
- Défendre les exercices libéral et hospitalier et la complémentarité public-privé, à la fois dans les échanges (coopération professionnelle, suivi des patients...), et pour associer l'hôpital et le libéral dans une approche conjointe et respectueuse au niveau des territoires de santé et au niveau national,
- Assurer la maîtrise par le biologiste médical des évolutions technologiques et informatiques attendues dans le domaine de la Santé (automatisation, santé connectée, gestion et échanges de données, évolution numérique...),
- Soutenir un nécessaire assouplissement de la démarche d'accréditation, et positionner le rôle du biologiste médical dans la définition et l'organisation de la politique qualité du laboratoire de biologie médicale,
- Favoriser l'actualisation de la formation des pharmaciens biologistes au cours des études de pharmacie, de l'internat et de ses options, des formations spécifiques transversales (FST), ainsi que la formation professionnelle continue aux nouvelles pratiques et aux évolutions de la biologie médicale.

Au sein de la section G, nous voulons maintenir sans concession les valeurs morales que notre Profession exige. Ensemble, avec vous biologistes médicaux hospitaliers et libéraux, titulaires et contractuels, exerçant dans des LBM indépendants ou des groupements de LBM, nous nous engageons à défendre la biologie médicale, en respect de l'éthique et des règles déontologiques, et dans l'intérêt de notre Profession.

Merci de votre confiance et de votre soutien.



Anne GRUSON (candidate suppléante)



Laurence PIERONI (candidate titulaire)



Jean-Louis BEAUDEUX (candidat titulaire)



Mathieu KUENTZ (candidat suppléant)